



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Creation d'un magasin U Express et aménagement d'un parking paysager a Frouzins (31)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

PROZIN

Raison sociale

SAS PROZIN

N° SIRET

98736557400019

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

APARICI

Prénom(s)

FLORENCE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la creation d'un magasin U Express d'une surface de vente de 983 m², accompagne d'un parking de 66 places, dont 2 places PMR, 4 places electriques et 13 places pre-equipees.Le terrain d'assiette, d'une superficie totale de 5 096 m², est situe a l'intersection de la rue du Midi et de l'avenue des Pyrenees, sur les parcelles AY n°224, 233 et 255 du cadastre communal de Frouzins (31).Le projet s'inscrit dans une demarche de requalification urbaine d'un site actuellement occupe par des batiments a usage mixte (artisanat, garage, habitation).Ces constructions existantes, d'une surface totale d'environ 1 195 m² de plancher, feront l'objet d'une demolition complete prealable a la construction du nouvel ensemble commercial.Le futur batiment, implante sur une emprise au sol de 1 577 m², sera edifie en rez-de-chaussee avec un etage partiel destine aux bureaux et locaux techniques.L'aménagement du site comprendra egalement :la creation d'un quai de livraison et d'un espace de stockage en facade Sud-Est,la realisation d'un parking paysager arbore (22 arbres haute tige),la mise en oeuvre d'une chaussee a structure reservoir pour la gestion des eaux pluviales et l'installation de panneaux photovoltaïques sur environ 47.0% de la

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise la creation d'un magasin U Express destine a renforcer l'offre de commerce de proximite sur la commune de Frouzins. Il s'agit de requalifier un site deja urbanise afin d'y implanter un equipement commercial moderne, repondant aux besoins du quartier et limitant la consommation d'espaces naturels.L'operation contribue a la dynamisation economique locale, tout en integrant une demarche de sobriete fonciere et environnementale :gestion durable des eaux pluviales par chaussee reservoir,production d'energie solaire (panneaux photovoltaïques en toiture),vegetalisation du parking et amelioration paysagere du site,promotion des mobilites douces (bornes electriques et station velos).Le projet s'inscrit ainsi dans une logique de requalification urbaine equilibree, conciliant developpement commercial et respect de l'environnement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront d'abord en la demolition complete des batiments existants, suivie du terrassement et de la preparation du terrain pour accueillir les nouvelles constructions. La construction du magasin U Express et des aménagements extérieurs (quai de livraison, parking, espaces verts, réseaux) sera réalisée en une seule phase, sur une durée estimée à 8 à 10 mois. Le chantier mobilisera des entreprises locales et respectera les prescriptions réglementaires en matière de bruit, de poussières et de gestion des déchets. Un dispositif de limitation des nuisances sera mis en place (arrosage des pistes, stockage contrôlé des matériaux, horaires de chantier adaptés). L'ensemble des travaux se déroulera à l'intérieur du périmètre du site, sans emprise sur les propriétés voisines ni gêne significative pour la circulation publique.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, le site accueillera un magasin U Express d'une surface de vente de 983 m², ouvert au public du lundi au samedi. L'activité générera un flux modéré de véhicules, principalement des clients et quelques livraisons quotidiennes via le quai situé au Sud-Est du bâtiment. Les nuisances sonores et visuelles seront limitées par la configuration du site, la présence d'espaces verts arborés et l'orientation des aires de livraison à l'écart des zones résidentielles. Les eaux pluviales seront gérées sur place par une chaussée réservoir, et les déchets commerciaux collectés par des prestataires agréés. En fin de vie, le bâtiment pourrait être démantelé sans impact majeur sur l'environnement, le site étant déjà artificialisé et aisément réutilisable pour un nouvel usage économique. Les matériaux issus de la déconstruction feront l'objet d'un tri sélectif et d'une valorisation conformément à la réglementation en vigueur.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
superficie du projet	(5096, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 64 Voie : Avenue des Pyrenees

Lieu-dit :

Localité : 64 Avenue des Pyrenees 31270 Frouzins

Code postal : 31270 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 1°20'6"E Lat. : 43°31'5"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU UE

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le site du projet ne se situe pas dans une zone naturelle d'interet ecologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I ou II.D'apres les donnees disponibles sur l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) et la plateforme Geoportail / GeoRisques, aucune ZNIEFF n'est recensee sur ou a proximite immediate du terrain d'assiette, situe en secteur deia urbanise au sein de la commune de Frouzins.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Le volume en remblais sera au niveau des futurs chaussées, accès, trottoirs. Les matériaux utilisés seront du type :- matériaux recyclés propres issus d'autres chantiers (matériaux inertes)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	oui pour acceder au parking
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	la nuisance ne sera pas superieur a celle existante
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Vibrations causees pendant la dure du chantier par les engins.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Les emissions lumineuses seront limitees a l'eclairage fonctionnel du parking.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Les luminaires seront orientes vers le sol, avec extinction/reduction en dehors des heures d'ouverture afin de limiter la gene pour la faune et le voisinage.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Liberation de matiere en suspension (particules) dans l'air lors des deplacements d'engins de chantier en faible quantite.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne la requalification d'un site déjà urbanisé pour la création d'un magasin U Express avec parking paysager. Il n'est localisé dans aucune zone environnementale sensible (ZNIEFF, Natura 2000, site classé ou patrimoine protégé). Les impacts identifiés sont limités et temporaires, principalement liés à la phase de travaux (bruit, poussières, circulation). Des mesures de réduction adaptées sont prévues : gestion des eaux pluviales sur site, végétalisation, éclairage orienté vers le sol, tri des déchets. Le projet n'est pas susceptible d'avoir d'incidences notables sur l'environnement et peut, à ce titre, être dispensé d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom **PARALLELE 45**

Prénom **TURCQ ELODIE**

Qualité du signataire bureau d'etude

À lacanau

Fait le 10-11-2025 /

Signature du (des) demandeur(s)